Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2019)
Heft: 2

Artikel: Les athlètes de haut niveau au sein de l'armée : le rôle du recrutement
Autor: Giauque, Laurent
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-867947

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Benjamin Weger, athlète de biathlon.
Photo © Auteur.

Sport militaire

Les athlètes de haut niveau au sein de l'armée : Le rôle du recrutement

Maj Laurent Giauque
EM Sport A, cdt de la formation des MSM Moniteurs de Sport Militaire, 2014-2018

L'armée suisse et le personnel de l'armée contribuent de manière significative à la promotion du sport suisse de haut niveau. Avec une bonne planification, les jeunes athlètes peuvent bénéficier du service militaire et ainsi promouvoir leur carrière sportive.

Depuis 2004, la promotion du sport de haut niveau par l'armée est un système de soutien qui tient compte à la fois des exigences des forces armées et des besoins des athlètes de haut niveau. Trois modèles de promotion sont offerts pour les athlètes sélectionnés qui ont un haut niveau de performance et un potentiel de développement élevé.

L'école de recrues pour sportifs de haut niveau (y.c. cours de répétition, CR)

Jusqu'à septante (70) recrues effectuent chaque année l'école de recrues pour sportifs d'élite de dix-huit (18) semaines, à Macolin/BE. Ces recrues comptent parmi les jeunes athlètes les plus prometteurs dans leur sport et sont gérées au sein de leur fédération comme des cadres. La sélection est effectuée par l'armée, l'OFSPO, Swiss Olympic et l'association (fédération) sportive concernée. Après leur ER, les soldats-sport peuvent bénéficier de CR pour sportifs d'élite ; ils effectuent leurs CR exclusivement dans le programme de camps d'entraînement et/ou de compétitions mis en place par leur fédération.

A l'issue de l'école de recrues pour sportifs d'élite, les athlètes peuvent mettre à profit leurs cours de répétition pour se préparer aux compétitions internationales (Jeux Olympiques, Championnats du monde, Championnats d'Europe).

La fédération sportive et le commandement de l'école de recrues pour sportifs d'élite collaborent à la planification de ces cours de répétition. Cette dernière fait partie de la planification quadriennale axée sur les objectifs. Les cours de répétition s'alignent sur la planification individuelle et peuvent être répartis en plusieurs modules par année.

Tout comme pour l'école de recrues, l'infrastructure de l'OFSPO est également mise à disposition durant les cours de répétition. Le domaine médical au complet est couvert par le « Swiss Olympic Medical Center ».

Objectif :
- Amélioration du niveau des performances pendant les jours de CR.

Promotion :
- 30 jours de service par année au maximum (y c. solde/APG/assurance) pour les mesures de préparation et les déplacements depuis et vers les lieux de compétition demandés par la fédération nationale ;
- 100 jours de « service volontaire » supplémentaires par année au maximum (y c. solde/APG/assurance) pour les mesures de préparation et les déplacements depuis et vers les lieux de compétition demandés par la fédération nationale ;
- Un accord fixant les droits et les devoirs de chaque partie a été signé entre le cdmt de l'ER pour sportifs d'élite et l'athlète.

« Militaires contractuels » pour athlètes de haut niveau et « athlètes qualifiés » dans les écoles de recrues

L'armée offre dix-huit (18) postes de militaires contractuels à 50 % à des « soldats sport » dont le potentiel de performance est particulièrement élevé.

Cet engagement à 50 % a pour but d'aider les athlètes à accéder à l'élite mondiale, respectivement à décrocher un diplôme, voire une médaille aux Jeux olympiques. Ces postes sont attribués à des « soldats sport » dont le sport se déroule en été ou en hiver.

L'engagement est conçu pour un cycle olympique. Ces sdts ont donc la possibilité de s'entraîner sur le long terme et ainsi bénéficier d'une sécurité financière.

Les athlètes de haut niveau qui ne sont pas sélectionnés pour l'ER pour sportifs d'élite effectuent leur ER selon leur fonction acquise lors du recrutement. Il est possible de demander le statut d'Athlète Qualifié avant le départ de l'ER. Un « athlète qualifié » peut consacrer trois heures à son entraînement personnel jusqu'à quatre fois par semaine s'il obtient de bons résultats dans sa fonction.

Fonctionnement

Au terme de chaque cycle olympique (JO d'été ou JO d'hiver), le commandement de l'école de recrues pour sportifs d'élite informe les différentes fédérations sportives des places disponibles et leur donne la possibilité - d'entente avec les athlètes et les entraîneurs - d'annoncer les éventuels militaires contractuels sportifs d'élite. Ensuite, l'armée choisit, en collaboration étroite avec l'OFSPO et Swiss Olympic, les candidats qui seront invités à un entretien de sélection à Macolin pour devenir militaire contractuel. Un comité, composé d'un représentant de l'armée et d'un représentant de l'OFSPO, approuve alors les nouveaux postes. En d'autres termes:

- Le candidat a accompli l'école de recrues pour sportifs d'élite (et éventuellement le premiers CR - cours de répétition - en vue des JO) ;
- Il pratique un sport individuel - ou un sport par équipe de deux personnes au maximum - et il est membre d'une fédération membre de Swiss Olympic ;
- Il dispose d'un grand potentiel pour obtenir un diplôme ou décrocher une médaille aux JO d'été, aux JO d'hiver ou lors de Championnats du monde ;
- Il dispose d'un bon certificat de performance international (il a obtenu de bons résultats internationaux) ;
- Il collabore étroitement avec l'OFSPO (recours au SOMC, entraînement à Macolin ou Tenero, subvention pour la participation à d'importantes manifestations sportives, etc.) ;
- Il est titulaire d'une carte Swiss Olympic (or, argent ou éventuellement bronze) ;
- Il a le statut de « Top Athlete » auprès de Swiss Olympic ;
- Il profite au maximum des cours de répétition de l'armée en vue des JO / Championnats du monde ;
- Il donne la priorité absolue au sport d'élite dans sa vie ;
- Ses expériences avec la fédération / l'armée / Swiss Olympic et l'OFSPO ont jusqu'à présent toujours été positives ;
- Il a planifié en détail avec sa fédération sa carrière et ses objectifs intermédiaires jusqu'aux JO d'été, aux JO d'hiver ou aux Championnats du monde ;
- Sa fédération fournit des entraîneurs hautement qualifiés et un contexte professionnel ;
- Il est disposé à représenter régulièrement l'armée, en tant qu'employeur, auprès des médias et donne clairement son accord à ce sujet (identification en tant que militaire contractuel sportif d'élite de l'armée).

Le rôle du recrutement

Pour que ce programme de développement ait un réel effet, il est nécessaire de disposer des bonnes informations et des bons critères de décision dès la phase de recrutement. La fonction « soldat sport » n'existe pas en soi ; elle n'est active que lorsque la recrue est admise dans l'ER pour sportifs d'élite. Ainsi, chaque sportif de haut niveau reçoit l'une des fonctions bien connues de l'officier de recrutement.

Dans la recherche d'une fonction militaire significative, les questions suivantes doivent être clarifiées pour tous les athlètes de haut niveau :

- pour que la future recrue puisse minimiser ses temps de transport et maximiser ses temps de formation, le choix d'une ER près de son lieu de formation est crucial.
- les fonctions avec une haute intensité et un grand spectre d'instruction sont défavorables pour les athlètes de haut niveau en ce qui concerne l'entraînement régulier pendant les heures de travail. La fonction assignée devrait tenir compte de cette circonstance.
- les athlètes de haut niveau sont souvent confrontés au défi de devoir choisir entre le développement sportif et une fonction exigeante souhaitée. Cette question devrait faire l'objet d'un entretien personnel: les opportunités et les risques devraient être mis en évidence.

Devenir sportif d'élite

L'armée soutient les athlètes d'élite dans leurs objectifs internationaux en offrant la possibilité aux jeunes athlètes de faire l'école de recrues pour sportifs d'élite, des cours de répétition en vue des JO ou des championnats du monde, voire encore 18 postes de « militaires contractuels, sportifs d'élite ».

Le concept de promotion du sport d'élite a pour objectif d'harmoniser au mieux le sport d'élite avec l'ensemble du service militaire. En d'autres termes, il permet de combiner de manière optimale « service militaire » et « carrière sportive » en accordant, pendant une durée de 4 à 5 ans, un soutien aux athlètes dignes d'être encouragés.

L'armée soutient les athlètes d'élite dans leurs objectifs internationaux avec trois secteurs de promotion :

- Cours de répétition en vue des JO / Championnats du monde ;
- Engagement en qualité de « militaire contractuel, sportif d'élite ».

Les critères d'admission sont:

- avoir entre 19-25 ans ;
- poursuivre des objectifs élevés au niveau international et avoir le potentiel pour les atteindre ;
- s'investir sans réserve dans le sport d'élite ;
- bénéficier du soutien de sa fédération sportive à long terme et être soutenu par Swiss Olympic ;
- être disposé à représenter l'armée.

Toutes ces offres s'adressent également aux femmes (à titre volontaire).

L'école de recrues dure 18 semaines, dont les trois premières se déroulent à Wangen an der Aare – Wiedlisbach (SO) et sont consacrées à l'instruction militaire de base. Les 15 semaines de formation spécifique à la fonction de « soldat sport » ont ensuite lieu à Macolin (BE) et portent en premier lieu sur l'instruction individuelle du sport.

Chaque année, les athlètes ont également la possibilité de participer à des cours de répétition (voir plus bas) qui durent plusieurs semaines.

Depuis juin 2010, l'armée soutient 18 postes de « militaires contractuels-sportifs d'élite à 100 % » (mais rémunération à 50 %). En outre, le Cen Comp Sport A est responsable des athlètes qualifiés qui suivent l'école de recrues ailleurs qu'à Macolin.

Exemples de recrues de l'ER pour sportifs d'élite & résultats de nos sdts-sport :

Pascal Buchs (interview-radio, « La Matinale », 05.11.18)
Pascal Buchs, Neuchâtelois de 21 ans, fait partie de l'équipe nationale suisse de course d'orientation depuis 2018. En été dernier, il a effectué son école de recrues pour sportifs d'élite à Macolin. Dans une interview accordée à la RTS « La Matinale », il parle, entre autres, des avantages qu'il a aussi en tant qu'athlète grâce à l'armée suisse.

La course d'orientation (CM, 08.10.18)
Le « soldat sport » Matthias Kyburz s'est adjugé un cinquième titre de champion du monde en course d'orientation lors de la finale de coupe du monde à Prague/CZ. Il a devancé son compatriote Daniel Hubmann, également « soldat sport » (deuxième). Les « soldats sport » Andreas Kyburz et Florian Howald ont gagné ensemble avec leurs deux coéquipières le relais mixte.

CM de VTT à Lenzerheide/GR (10.09.18), tir en Corée du Sud et freestyle en NZ

A domicile, le « soldat sport » Nino Schurter a défendu avec succès son titre de champion du monde de VTT. Aux championnats du monde de tir en Corée du Sud, une médaille d'argent a été gagnée par l'équipe suisse. La recrue de sport d'élite Andri Ragettli s'est quant à elle adjugé la première place lors d'une coupe de monde de ski freestyle en Nouvelle-Zélande.

L'athlète dit « qualifié »

Les athlètes qualifiés effectuent leur service militaire dans une école de recrues de l'armée suisse. Le but est de garantir le niveau de performance durant toute l'école de recrues (ER).

Pré-requis :
- Etre titulaire d'une Swiss Olympic Card ;
- Etre membre du cadre national junior / cadre des M21, M23 / cadre de l'élite ;
- Sports collectifs : membre de la sélection nationale / de la ligue nationale A (dans des cas exceptionnels, de la ligue nationale B) ;
- Sportifs d'importance nationale (ex. lutte suisse).

Processus :
- Dans le cadre de la planification de carrière, la fédération donne des conseils à l'athlète quant au choix de l'incorporation militaire et au lieu de l'ER ;
- Signalement par la fédération concernée des athlètes qualifiés au moyen d'un formulaire envoyé au cdmt de l'ER pour sportifs d'élite (au plus tard trois mois avant le début de l'ER) ;
- Envoi de la liste « Athlètes qualifiés » aux écoles de recrues concernées (par le cdmt de l'ER pour sportifs d'élite) ;
- Informations données à l'athlète concerné par les responsables du sport de chaque ER (1e/2e semaine d'ER) ; l'athlète doit se munir de sa planification d'entraînement.

Promotion :
- 4 x 3h d'entraînement par semaine au maximum (idéale ment au début/à la fin du temps de travail) ; puis selon le programme hebdomadaire ;

- N'est garantie que sur présentation d'une planification détaillée et si le comportement est irréprochable.

Les centres de sport

Le centre national de sport à Macolin/BE (CSM) et le centre national de sport de la jeunesse à Tenero/TI (CST) disposent d'installations pour quasi tous les sports, qu'ils se pratiquent en salle ou en plein air.

Le guichet unique Sport d'élite de l'OFSPO est l'interlocuteur privilégié des fédérations sportives et de l'armée, aussi bien à Macolin qu'à Tenero.

Les sportifs qu'ils accueillent bénéficient de conditions d'entraînement optimales et d'un soutien scientifique. Les infrastructures professionnelles de ces deux centres sont également ouvertes aux fédérations sportives, aux clubs, aux écoles et aux entreprises, tout comme les salles de séminaire, les bâtiments d'hébergement et les différents restaurants. Le centre national de sport de Macolin est un centre de formation, de sport et de congrès pour le sport suisse.

Macolin comptabilise chaque année plus de 80'000 nuitées.

Quant au centre national de sports de neige (Andermatt), il fait partie intégrante de la vue d'ensemble du sport.

L. G.

Compte rendu

Les loups et l'agneau-citoyen

La vraie menace, le vrai danger ne provient pas tant du terrorisme (qui n'est qu'un symptôme) que de l'affaiblissement, voire de *l'effondrement de la démocratie*. Le citoyen risque alors de se retrouver « coincé » entre, d'un côté, un appareil étatique de plus en plus autoritaire et répressif et, de l'autre, une dissidence mafieuse de plus en plus violente. Il est ainsi pris en tenaille entre un Etat qui l'écrase d'impôts et le désarme et des marges violentes qui veulent l'asservir.

Pour lui, pour sa liberté et pour la démocratie, la seule issue lui permettant d'échapper aux mâchoires de ce piège, consiste à pouvoir en contester les composants. Sinon, la survie d'un citoyen désarmé et sans pouvoir devient très aléatoire. Et, dans ces conditions, il ne trouverait sans doute son salut qu'en s'alliant avec les marges dissidentes, avec les gangs, puisque l'Etat ne le veut que « payeur-désarmé ».
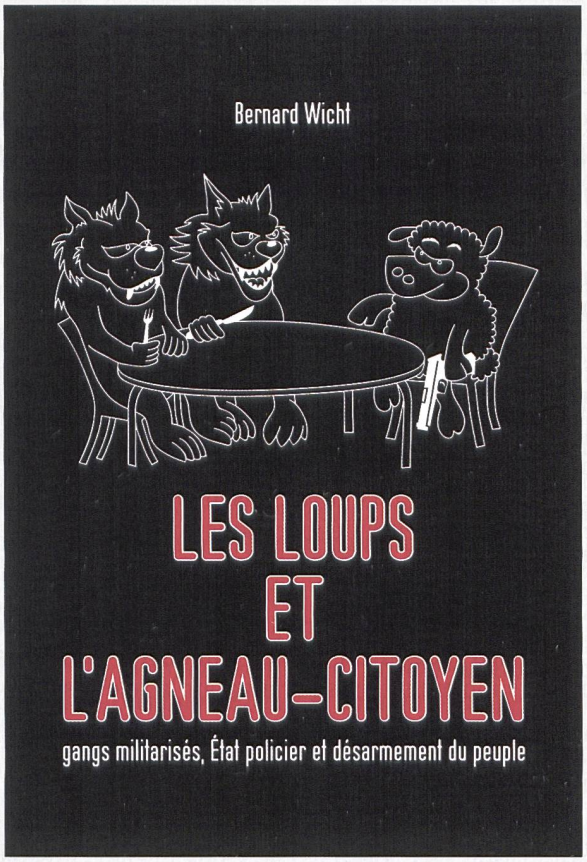
Paris, éditions Astrée, 2019.